



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 5 février 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Égalité des Français devant le numérique

Moulin-Neuf, Ariège

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre,
Madame la Maire,
Madame la présidente, dans votre beau département de l'Ariège, que je connais bien,
Monsieur le représentant de la présidente de région, lui aussi local de l'étape, cher Kamel CHIBLI,
Monsieur le président de la communauté de communes,
Mesdames et messieurs les élus,
Madame la préfète de l'Ariège.

Je suis heureux de venir illustrer ici une politique publique nationale majeure. C'est l'occasion pour le Premier ministre, pour les membres du Gouvernement, de venir voir concrètement comment elle se déroule sur le terrain. Une politique qui se déploie plutôt bien, même très bien. Évidemment, en règle générale, sur ce sujet comme sur les autres, vous pouvez dire « ah, ça y est, la fibre est déployée à 88 % », mais on entendra forcément les 12 % chez qui ça ne l'est pas. Mais cela, c'est un grand classique de l'action publique.

Merci, monsieur le Maire, d'avoir témoigné. Effectivement des gens ne sont pas encore raccordés mais les choses avancent et ce de façon déterminée. Je vais y revenir, madame la présidente. D'abord, bien sûr, je parle souvent quand j'aborde ce sujet de révolution silencieuse. Je ne sais pas si elle est si silencieuse que ça, mais enfin, c'est une vraie révolution, le passage au numérique. Il y a du bien, il y a du mal. Chacun se fait son opinion. C'est une marche de l'économie,

de la société, de la technologie. La question c'est de savoir si nous la maîtrisons ou si on se fait maîtriser par elle. C'est cela le sens de l'action publique.

Si on ne la maîtrise pas, il peut y avoir n'importe quel usage. Cédric O aurait pu rappeler combien notre pays est en tête au moment où il préside l'Union européenne pour faire adopter des directives, pour condamner et nous donner des outils juridiques et opérationnels pour combattre ce qu'on appelle la haine en ligne, je parle bien du numérique. Avec tout ce que cela suppose et vous le savez. Bon, mais je crois que l'idée, c'est de dire voilà qu'est-ce qu'il y a dedans et d'où le symbole de l'Ariège, madame la présidente. Si on laisse faire l'économie seule, l'économie numérique, elle va se déployer, on sait d'emblée si les pouvoirs publics ne s'en mêlent pas qui ne l'aura pas et qui l'aura. C'est bien le rôle de l'État et des pouvoirs publics de rééquilibrer tout cela et le choix politique qui est collectivement le nôtre que de permettre le numérique pour tout le monde.

Cela suppose des efforts, cela suppose des dépenses et cela suppose des évolutions techniques et technologiques que nous devons accompagner et maîtriser. Il n'y a aucun doute sur le fait que le numérique est un outil de développement et d'attractivité sur le territoire. Ce que vous m'avez dit, madame la maire, je le vois partout. De ce point de vue, comme souvent, les crises sont des révélateurs et des accélérateurs. Elles font prendre conscience parfois des choses que nous avons sous le nez, mais que l'on ne voyait pas. On voit bien que la qualité de vie, l'équilibre de la vie ont pris peut-être un sens supplémentaire, je veux dire nouveau. On voit que dans des villes moyennes ou dans des territoires ruraux, il y a un désir de réappropriation, de retour de la population. Vous m'avez donné des chiffres qui témoignent de cette réalité. Simplement, il faut offrir une qualité de vie. Ces territoires l'ont, mais il faut aussi un accès pour qu'ils puissent travailler, pour qu'ils puissent vivre normalement. Et le numérique, vous le savez bien toutes et tous, est une de ces conditions. Nous mettons donc le paquet pour cela.

L'État finance, il y a l'Europe aussi qui finance. Je peux d'ailleurs dire très tranquillement ici qu'on est l'un des pays européens les plus avancés dans le déploiement de la fibre, les plus avancés, c'est incontestable. Ce qui est bien, c'est que c'est un sujet d'intérêt national. Il n'y a donc pas que l'État. L'État, il est normal qu'il donne l'impulsion. Je crois que c'est aussi un très bon choix d'avoir fait en même temps la fibre et la 4G et demain la 5G, la résorption des zones blanches. Et là aussi, il y a encore de quoi s'occuper. Vous allez trouver toujours des gens qui encore habitent dans tel ou tel petit village et qui ne peuvent pas téléphoner. Leur nombre est évidemment toujours trop grand. Mais là aussi, nous progressons collectivement. Quand on avait développé le téléphone filaire, c'est l'État qui avait tout fait avec son opérateur, il y avait un ministère des PTT, vous avez tous connu cela. La France a changé et pour atteindre notre objectif de déploiement du numérique, on s'appuie, quoiqu'on en dise parfois, sur la France décentralisée, c'est-à-dire qui a pris la maîtrise d'ouvrage. L'État est là, il cible des normes, il fixe des financements, il

rééquilibrer. Il va donner plus à des territoires qui n'ont pas les moyens de faire qu'à ceux qui ont les moyens. Mais ce sont les collectivités.

Je voudrais, madame la présidente, vous dire vraiment toute ma gratitude, car vous avez pris à bras le corps le sujet de façon extrêmement sérieuse. Pourquoi ? Parce que vous avez parfaitement compris l'intérêt pour votre département, pour les Ariégeois et les Ariégeoises du sujet qui nous réunit ce matin. Les régions sont également intervenues à titre de cofinancement. Il y a quelques territoires en France, où le rôle que vous exercez, Madame la présidente du département, est exercé par la région. Il y a deux ou trois régions comme cela. Ça date de l'époque antérieure. Je pense à la création des grandes régions. Peu importe. Le sujet, c'est que nous avançons et qu'on le fasse dans le cadre le plus adapté aux réalités territoriales. Ce qu'on a fait dans les années 50 avec un ministère qui, depuis Paris, déploie le téléphone partout, dans les années 2000-2020, on le fait en s'appuyant davantage sur les acteurs locaux, mais l'État est là. Je le dis, vous le savez : il n'a laissé tomber personne. On en est à 3,6 milliards. Ce n'est pas moi qui ai engagé cela. Ma responsabilité dans le cadre du fameux Plan de relance que j'ai lancé, vous vous en souvenez, en septembre 2020, c'est de me dire sur le numérique, proposition de Cédric O, profitons qu'on a des choix en plus, parce que ce sujet est stratégique, pour accélérer.

Nous avons donc mis les moyens: 570 millions d'euros du Plan de relance pour accélérer ce qui était déjà engagé, c'est-à-dire le déploiement du numérique. Et Cédric, tu as rappelé les chiffres et les résultats : ils sont tout aussi impressionnants. Aujourd'hui, deux tiers de la France est couvert en très haut débit. Très précisément, 28,3 millions de locaux sont raccordables à la fibre, c'est-à-dire 67 % d'entre eux. 67 % c'est énorme. En 2017, 23 %. Vous voyez donc les marches que collectivement nous avons gravies très rapidement. Et on espère 80 %, un peu plus, à la fin de 2022, la présente année civile. C'est un record absolu : 20 000 lignes ont été déployées par jour sur les six derniers mois.

On l'a vu ce matin, les chiffres nous ont été donnés pour votre collectivité, monsieur le président. Évidemment ça, c'est l'infrastructure, mais vous voyez bien que cela correspond aux besoins des Français parce qu'après tout, on pourrait déployer la fibre et que personne ne l'utilise. On voit bien que si ! Vous l'avez dit tous les deux et pour tous les usages – je salue ici ces agriculteurs. Pas très loin d'ici, dans le plateau Cerdan, mon beau-frère est agriculteur, éleveur : je sais ce que c'est que de remplir les formulaires PAC. Il vaut mieux avoir effectivement, comme a dit Cédric, une bande passante qui passe bien. En 2017, là aussi, pour vous donner des chiffres précis, il y avait un million 300 000 d'abonnements à la fibre. Il y en a 13,4 millions en 2021. Cela décolle et cela est possible parce qu'il faut que les tuyaux derrière suivent et c'est ce que nous déployons.

Vous avez, m'avez-vous dit, madame la présidente, un taux de raccordement de 54 % environ. Là aussi, la montée en charge est extrêmement impressionnante. Même chose sur le mobile. Les fameuses zones blanches, les

pylônes. Les chiffres sont très clairs : entre 2003 et 2018, sur la France entière, on avait déployé 600 pylônes pour résorber les zones blanches, 600 entre 2003 et 2018. Depuis 2018, nous en sommes – chiffre d’hier – à 1 227. Donc on a mis là aussi le turbo, avec 55 % du territoire en zone blanche en 2018. Aujourd'hui, 85 % est couvert ou je vais le dire différemment, 15 % reste en zone blanche. Ce ne sont pas les plus faciles à atteindre, mais vous savez que dans ce domaine, les dernières marches sont les plus hautes. C'est un peu comme pour la vaccination. Ce n'est pas le plus simple, mais il faut, il faut vraiment y aller.

Derrière tous ces chiffres, je l'ai dit, tout cela ne marche que si les pouvoirs publics se mêlent de ça pour essayer que tout le territoire y ait accès car c'est un outil de développement et d'attractivité. Nous devons l'accompagner parce qu'effectivement c'est capital. Tout le monde ne sait pas s'en servir. Tout le monde n'a pas les moyens ou n'a pas d'ordinateur. Et ça, il serait tout à fait irresponsable de notre part de ne pas en prendre compte. Il n'y a pas que l'État qui en tient compte. Cédric a parlé des conseillers, les médiateurs numériques que nous allons déployer. Je vais en redire un mot, mais les collectivités territoriales en particulier, je le dis, les départements qui sont chargés de la cohésion sociale et territoriale de par la loi, je le sais, ont eux aussi pris en charge cette question, notamment au titre de leurs compétences sociales. Il y a les conseillers numériques. Vous avez parfaitement décrit votre indispensable fonction, cher monsieur. Cédric a donné les chiffres qui vont montrer que nous les déployons de façon extrêmement volontariste et dynamique dans les territoires. Mais je voudrais aussi insister sur le maillage territorial de nos services publics qui est une question cruciale et douloureuse.

Le déploiement des France Services, qu'elles soient fixes ou, comme tu l'as dit, mobiles, doit répondre à cette préoccupation. Je sais, Madame la préfète, qu'il y en a en Ariège. Ce sera d'ailleurs un des thèmes de notre discussion lors du déjeuner avec les élus de ce territoire en fin de matinée.

J'en profite pour dire, puisque je l'avais d'ailleurs annoncé lors de ma déclaration de politique générale en juillet 2020, que le Gouvernement a le souci de réarmer l'État territorial. Mesdames et Messieurs les maires, Madame la présidente, votre interlocutrice c'est la préfète, ce sont les sous-préfets, c'est l'État de proximité. L'État de proximité, soyons clairs, tout Gouvernement confondu, on l'a sacrifié. Les chiffres sont clairs, entre 2010 et 2020, les effectifs de l'État territorial, ont diminué de 35 %. 35 % en dix ans, c'est considérable. C'est très difficile de freiner une machine. En 2021 nous avons stoppé cela. Malheureusement, à l'arrivée, je crois qu'on est encore à 0,1 % ou 0,2 %. Dans les préfetures, il y avait par exemple un plan de suppression de 400 emplois qui faisait suite à certains qui précédaient. On a donc arrêté. Dans le budget 2022, nous recréons des emplois dans ce qu'on appelle l'État déconcentré au niveau départemental. C'est extrêmement important, et la crise l'a encore révélé : on a besoin de collectivités territoriales, on a aussi besoin de l'État et je le dis en particulier dans ce département que je connais bien. L'État, il est là

pour rééquilibrer. Il faut réinventer, renouveler la notion d'aménagement du territoire.

Quand je vous parle de développement numérique, nous faisons de l'aménagement du territoire. Nous faisons de l'aménagement du territoire parce que finalement, ça veut dire que peu importe que l'on soit installé dans les Hauts-de-Seine ou dans votre magnifique commune, Madame la maire, on peut avoir accès via Internet, via le numérique, aux mêmes informations et aux mêmes services. C'est cela qui est en jeu, finalement, au bout du bout pour nos concitoyens.

Ce que je veux ajouter ce matin, c'est qu'on regarde comment tout ça se déploie et on sait bien qu'on aura quand même des cas où nos ambitions ne pourront pas se faire absolument partout, ou en tout cas, peut-être pas dans des délais aussi rapides qu'on voudrait.

Nous avons pour cela ce que l'on appelle "un guichet cohésion numérique des territoires", qui vient subventionner les technologies très haut débit sans fil comme le satellite ou la 4G fixe, parce que pour faire arriver la fibre, cela prend du temps. Dans ces cas-là, ce sont les gens qui s'équipent. Sauf que cet équipement, vous le savez, a un coût. Nous donnons pour cela une aide aux personnes à hauteur de 150 euros. Nous constatons que ce montant n'est pas suffisant pour permettre à ces personnes, dans ces cas très particuliers, de s'équiper. Nous avons donc décidé de la passer à 300 euros. C'est une annonce que je vous fais aujourd'hui. Cette aide sera même de 600 euros lorsque les personnes concernées auront des ressources qui ne leur permettront pas de faire face à cela. Ce dispositif entrera en vigueur au mois d'avril.

Ce n'est pas un changement radical, bien au contraire : on continue sur notre ligne, mais on s'aperçoit, pour reprendre une expression bien connue, qu'il y a quelques trous dans la raquette. Et pour les combler, nous essayons d'adapter notre dispositif. C'est l'objet de ce guichet cohésion numérique des territoires dont je vous annonce ce matin les évolutions dans le sens d'un meilleur recours pour nos concitoyens.

Voilà ce que je souhaitais vous dire, Mesdames et Messieurs. Ceci est vraiment un exemple de domaines – et il y en a beaucoup – où si vous laissez faire les choses, elles vont se développer, elles vont se développer, mais tout le monde n'y aura pas accès. Donc, il faut que nous intervenions et c'est ce que nous faisons. Non, l'État ne le fait pas seul. Pas du tout. Il agit en partenariat avec les collectivités territoriales, comme il le fait sur énormément de sujets d'ailleurs, mais enfin préoccupons-nous de celui qui nous réunit aujourd'hui et c'est, je crois, une des clés de la réussite. Cette clé, c'est l'alliance de la proximité et de l'équité. J'ai bien conscience que si on laisse faire l'Ariège toute seule, si l'État, si la région Monsieur le vice-président ne s'en mêle pas, eh bien, les Ariégeoises et les Ariégeois n'auront peut-être pas tout à fait les mêmes chances que les habitants des Alpes-Maritimes.

On est vraiment, me semble-t-il, au cœur de l'action publique et de l'indispensable restauration de la confiance que nos concitoyens doivent avoir à son égard.

Je vous remercie.